Envoyé en préfecture le 01/08/2025
Reçu en préfecture le 01/08/2025
Publié le
ID : 074-217402981-20250721-DEL25_DG_081-BF

Vétraz Monthoux

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Haute-Savoie

Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025.081

Séance du **VINGT ET UN JUILLET DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Date de la convocation : Mardi 15 juillet 2025
Président de séance : M. Patrick ANTOINE
Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER
Quorum : 14

17 présents :
MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, BREGEGERE, PAILLASSON,

6 pouvoirs :
Séverine FRIES-CHATAGNAT à Pascale PELLIER, Maurice BERTRAND à Véronique FENEUL, Jean-Pierre JOURNE à Patrick SILLARD, Christine MOUCHET à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Laetitia REAL-LAFFRIQUE à Stéphanie BREGERERE, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

4 absents :
MM. ALPSTEG, ROGUET (excusé), RIBOURDOUILLE et RICHARD (excusé)

Objet : Budget annexe "Location les Aquarelles" – Exercice 2025 : Décision Modificative n°1

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération N°2025.055 du 25/06/2025 relative à l'acquisition en VEFA de 7 surfaces commerciales au lieudit « les places »,

Vu la délibération relative au versement d'une avance remboursable du budget principal au budget annexe "Location les Aquarelles",

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits pour la réalisation de l'acquisition des 7 locaux commerciaux par le budget annexe "Location les Aquarelles",

Considérant l'équilibre de la Décision Modificative N°1 :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	742 750,00 €	742 750,00 €

Envoyé en préfecture le 01/08/2025
Reçu en préfecture le 01/08/2025
Publié le
ID : 074-217402981-20250721-DEL25_DG_081-BF

N° 2025.081

Considérant le détail de la Décision Modificative N°1 ci-après :

Chapitre	Article – Libellé	Dépenses	Recettes
21	21328 – Autres bâtiments privés	742 750,00 €	
16	168742 – Autres dettes de la Collectivité de rattachement		742 750,00 €
	TOTAL	**742 750,00 €**	**742 750,00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** la décision modificative N°1 du budget annexe "Location les Aquarelles", telle que présentée ci-dessus,

ARTICLE 2 : **AUTORISE** l'acquisition des locaux commerciaux par le budget annexe "Location les Aquarelles",

ARTICLE 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 23 juillet 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 01/08/2025

MAIRIE DE VETRAZ-MONTHOUX 74100

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.